

APPEL À CANDIDATURES !!

FESTIVAL MERCI, BONSOIR!

DISPOSITIF COUP DE POUCE 2026

Le festival "Merci, Bonsoir!" relance son dispositif Coup de Pouce :
accueil et accompagnement de jeunes projets, écrits pour la rue et l'espace public.

- Vous faites partie d'une compagnie basée en Rhône-Alpes ? (Isère, Rhône, Savoie, Haute Savoie, Drôme, Ain, Ardèche, Loire).
- Vous avez un nouveau projet en création conçue pour l'espace public, que ce soit du clown, du cirque, du théâtre de rue, de la danse ou autre, d'une durée minimale de 20 minutes ?
- Vous êtes en recherche d'expérimentations et vous souhaitez vous confronter au public ? (Jauge constatée sur les éditions précédentes de 50 à 500 personnes).
- Vous souhaitez être accompagné·e·s et conseillé·e·s par des intervenant·e·s professionnel·le·s du spectacle vivant ?
- Vous êtes disponible du 16 au 19 septembre 2026.

L'association Mix'Arts, la cie Tout En Vrac, le collectif d'artistes « Un Euro ne fait pas le Printemps » et le Prunier Sauvage vous offrent la possibilité de venir expérimenter votre création, du 16 au 19 septembre 2026, pendant la durée du festival "Merci, Bonsoir!". Nous vous proposons de jouer publiquement votre spectacle deux fois et d'être accompagné·e·s et conseillé·e·s par un collectif de professionnel·le·s des Arts de Rue (programmateur·rice·s, metteur·euse·s en scène, artistes, administrateur·rice·s, chargé·e·s de production et de diffusion).

LE DISPOSITIF COUP DE POUCE, C'EST QUOI ?

Ce dispositif consiste à accompagner, conseiller des projets de créations en cours destinés à la rue et l'espace public, portés par des compagnies émergentes en voie de structuration (3 à 4 projets soutenus). **Il ne s'agit pas d'une date de diffusion** mais plutôt d'une opportunité pour tester l'évolution de votre création, publiquement, en festival (rapport public, rapport à la rue et à l'espace public, technique, écriture etc.).

CONDITIONS

Ces représentations ne donnent pas lieu à un contrat de cession mais à une rémunération au chapeau : l'ensemble des chapeaux des compagnies « coup de pouce » sera mis en commun puis redistribués de manière égalitaire et équitable.

Participation aux frais de transports, restauration et hébergement (si nécessaire) pris en charge par le festival.

LE DISPOSITIF SE DÉCOMPOSE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Un temps de rencontre en amont du festival pour bien saisir les enjeux de votre compagnie et répondre au mieux à vos besoins.
- Un accompagnement lors du festival adapté à vos besoins : structuration de la compagnie, production, stratégie de diffusion, artistique et création, etc.
- 2 représentations + 2 rendez-vous pros : un rendez-vous individuel par compagnie sera organisé sur le temps du festival suite aux retours du comité Coup de Pouce
- Le partage d'un temps convivial sera organisé ainsi qu'un temps de débriefing après le festival (automne - hiver).
- Aussi, nous vous invitons à prévoir un temps de travail sur votre projet suite aux retours du comité coup de pouce, entre les deux représentations, pour tester en condition à l'occasion du festival ce qui vous permettra de nourrir le projet par la suite.

Coup de Pouce n'étant pas une date de diffusion mais une expérimentation de votre création en espace public - n'ayez pas peur d'être transparent.e sur vos besoins, envies et fragilités.

Pour candidater, **merci de remplir le formulaire**, joindre un dossier artistique, une pré-fiche technique, des photos et vidéos si existant ainsi que les liens vers vos réseaux (site, Instagram, page Facebook, YouTube etc.)
Pour toute question ou information complémentaire, merci d'envoyer un mail :
diffusion.spectacles@mixarts.org + prog@mixarts.org

DATE LIMITE DES
CANDIDATURES

31/01/26

RDV PRÉSELECTION
(PRÉSENTIEL OU VISIO)

9 au 13/02

RÉPONSES LE

23/02/26

